



AGENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'ENVIRONNEMENT

Espèce menacée

L'environnement ça se défend !



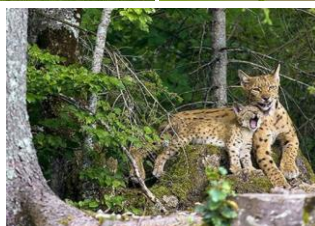
INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines protégées, ATEN, PNF, EPMP

La biodiversité

représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes :

La faune et la flore, sauvages et domestiques, les bactéries, les gènes.



Le patrimoine naturel de la France :

Montagnes, forêts, zones humides, campagnes, cours d'eau et plans d'eau, littoral et mer...

Ce patrimoine varié, extrêmement riche, est menacé car soumis à de fortes pressions.

Quel environnement souhaitez-vous pour demain ?

Les 5 principales causes de disparition de la biodiversité :

dégradation des milieux naturels, surexploitation des ressources naturelles, pollutions, introduction d'espèces envahissantes et changement climatique.



POURQUOI VOUS ALERTER ?

Alors que les médias focalisent l'attention sur le sujet du "changement climatique", vous pourriez croire que l'environnement en France va bien.

MAIS C'EST FAUX !

Les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité sont « sacrifiées » dans les décisions du ministère de l'écologie avec des réductions d'effectifs (-10 %) et de moyens dans les services chargés de leur mise en œuvre.

Le résultat ? Des amendes de plusieurs millions d'euros liées à des condamnations européennes, non-respect des normes de pollutions et de qualité.

Aujourd'hui, la préservation de votre cadre de vie repose sur une vingtaine de fonctionnaires par département, pour toutes les thématiques : eau, chasse, pêche, police, connaissance, éducation, zones protégées, constats indemnisation... Par exemple, il n'y aura bientôt plus que 4 agents de terrain pour surveiller et protéger les 8000 km de cours d'eau que compte un département en moyenne !



Aujourd'hui, les agents du service public de l'Environnement n'ont plus les moyens de répondre aux besoins et enjeux de protection et de restauration de la nature.

A cela s'ajoute le fait que, ne bénéficiant d'aucun contrepoids vis-à-vis des lobbies agricoles, industriels et de la chasse, l'environnement est mis à mal dans les décisions concrètes.

Fonctionnaires ou contractuels, administratifs ou techniques, ces personnels qui veillent sur votre environnement ne sont pas reconnus à leur juste valeur professionnelle.

Suivez notre action



#AgentsEnvir



Agents Environnement



<http://agentsenvironnement.unblog.fr/>



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les personnels de l'environnement dépendent du ministère de l'écologie.

Agents de la fonction publique, ils ont pour mission de veiller sur ce patrimoine.

Ils travaillent dans les établissements publics tels que : Parcs Nationaux, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), Agence des Aires Marines Protégées (AAMP), Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) et Conservatoire du littoral (CELRL).



Au quotidien, ces agents techniques et administratifs œuvrent pour la préservation de votre environnement naturel, avec des missions complexes et multiples :

- **Surveillance et contrôle** des usages et des usagers sur les milieux et les espèces naturelles (répression des infractions en matière de pollutions, de trafic d'espèces menacées, de destructions du patrimoine naturel...);
- **Participation à la prévention** de leur dégradation et à leur restauration ;
- **Etudes, recherches et acquisition** de données sur les milieux naturels, leur faune et leur flore ;
- **Sensibilisation aux enjeux** de protection de la nature ;
- **Appui technique** et conseil aux administrations, collectivités territoriales, gestionnaires et aménageurs du territoire pour accompagner et évaluer la mise en œuvre des politiques publiques de l'Environnement.

Plus concrètement, ces agents travaillent au quotidien à limiter l'impact des projets d'urbanisation (sur les crues, les espaces naturels,...), à garantir la qualité des eaux en luttant contre les pollutions industrielles ou agricoles, à protéger les espèces en danger (abeilles, dauphins, tortues de mer, saumons, ours, lynx), à étudier les conséquences concrètes du réchauffement climatique, à expertiser les dommages causés par les grands prédateurs sur les troupeaux,...etc.

Notre santé, notre cadre et qualité de vie, celles des générations futures sont l'affaire de chacun.

Les personnels de l'environnement manifestent pour la préservation et le renforcement du service public de l'environnement, pour des personnels reconnus et valorisés.